

# Statistiques et travail

*La production et l'interprétation des données empiriques à l'aune des normes du travail*

Conférence

**29 janvier 2026 | 14h-16h30**

📍 **Salle Alex Weill**

Faculté de droit, Strasbourg

Organisé par Marie-Charlotte Julien avec :

Laboratoire  
Droit, religion,  
entreprise et société | DRES  
de l'Université de Strasbourg  
et du 

Faculté  
de droit,  
de sciences politiques  
et de gestion  


En partenariat avec :

Making European  
Society | MAKERS

The  Interdisciplinary thematic institutes  
of the  University of Strasbourg  &  Inserm  
funded under the Excellence Initiative program 



# Programme

14h—Accueil

**14h15 – Propos introductifs**

Mélanie Schmitt, Directrice de l'UMR DRES

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Doyen de la faculté de droit, de gestion et de sciences politiques de Strasbourg

**14h30 – Le risque professionnel et la faute : un paradoxe dans la construction du barème d'indemnisation des accidents du travail en France ? (1880-1898)**

Agnès Hirsch, docteure en sociologie, affiliée chez INED

**14h50 – Les modèles de représentation du chômage : le syndicaliste, le statisticien et le juriste (1891-1896)**

Bénédicte Reynaud, économiste et directrice de recherches au CNRS

15h10 - *Discussion*

**15h30 – Mesurer le genre dans la santé au travail : comment les statistiques éclairent les normes juridiques**

Marie-Charlotte Julien, chercheuse postdoctorale ITI MAKErS, UMR DRES

**15h50 – L'usage des études d'impact par la Cour de Justice de l'Union Européenne**

Marco Rocca, chercheur CNRS, Justyna Hejman-Mancewicz et Daniel Elanga Mendo-go chercheurs postdoctoraux E-BoP, UMR DRES

16h10 - *Discussion*

16h30—Clôture

